

TABLE DES FRAIS ET COMMISSIONS

en date du 05 janvier 2021

Tables des matières

1. Général
2. Table des frais et commissions pour les CFD Actions et CFD ETF
3. Table des frais et commissions pour les Actions Synthétiques
4. Instruments des marchés organisés
5. Frais de redistribution des données boursières émises par la Bourse de Varsovie (GPW) via Internet
6. Dépôts par chèque
7. Informations générales
8. Tableau des Taux de change de XTB

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

1. Général

Type de compte	BASIC, LRA, PROFESSIONAL	PREMIUM	PROFESSIONAL FLAT FEE ¹
Ouverture et clôture d'un compte	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Frais de tenue de compte par mois selon activité mensuel	Gratuit ²	Gratuit ²	Frais fixes décrits ci-dessous**
Dépôt minimum à l'ouverture du compte	(respectivement) aucun, aucun, 10 000 euros	50 000 euros	200 000 euros
Intérêts de pénalité	Intérêts de pénalité statutaire	Intérêts de pénalité statutaire	Intérêts de pénalité statutaire
Valeur des intérêts sur les fonds du Client dû à XTB conformément au point 4.18 des CG	La moyenne du taux d'intérêts annuel est entre 0% et 2%		
Taux d'intérêt sur les comptes débiteurs	0.90% (taux légal annuel)		
Frais pour chaque préparation et envoi des rapports quotidiens / confirmations relatives aux ordres sous format papier	50 EUR (journalier) + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi des rapports quotidiens / confirmations relatives aux ordres	50 EUR (journalier) + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi des rapports quotidiens / confirmations relatives aux ordres	50 EUR (journalier) + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi des rapports quotidiens / confirmations relatives aux ordres
Frais de répétition, pour chaque préparation et envoi de Documents d'information clés sur les Instruments Financiers XTB (dénommés "KID") sous format papier	50 EUR + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi de documents d'informations clés sur les Instruments Financiers	50 EUR + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi de documents d'informations clés sur les Instruments Financiers	50 EUR + 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi de documents d'informations clés sur les Instruments Financiers

¹ Compte ne faisant plus partie de l'offre au 1er Avril 2017. Les frais et commissions sont applicables uniquement aux comptes dont l'offre est active au 1er Avril 2017.

² S'il n'y a pas d'ouverture ou de fermeture de position sur le compte du client au cours des 365 derniers jours et aucun dépôt dans les 90 derniers jours, des frais de 10 EUR sont facturés. En l'absence de fonds suffisants, des frais sont prélevés sur le montant des fonds restants sur le compte du client. Avant que les frais ne soient perçus, les montants sont convertis dans la devise du compte.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

Frais pour chaque préparation et envoi d'un relevé d'Instruments Financiers et du Solde détenus sous format papier	50 EUR+ 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi d'un relevé d'Instruments Financiers et du Solde détenus sous format papier	50 EUR+ 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi d'un relevé d'Instruments Financiers et du Solde détenus sous format papier	50 EUR+ 0.3 EUR par page + les frais correspondants aux frais postaux pour chaque préparation et envoi d'un relevé d'Instruments Financiers et du Solde détenus sous format papier												
Frais d'inactivité, pour absence de positions ouvertes ou fermées sur le compte du client au cours de l'année écoulée (montant converti dans la devise du compte). Frais mensuel déductible à partir du 13ème mois.	10 EUR ou le montant des fonds restants sur le compte du client (quel que soit le montant minimum)	10 EUR ou le montant des fonds restants sur le compte du client (quel que soit le montant minimum)	10 EUR ou le montant des fonds restants sur le compte du client (quel que soit le montant minimum)												
Commission pour l'ouverture et la clôture d'une position sur un compte PROFESSIONAL ou PREMIUM	3,5 EUR/4 USD par lot, Excluant les CFD Actions, CFD ETF, Actions Synthétiques et crypto-monnaies														
Service de Déclaration régi par les termes et conditions du service de délégation de la déclaration de transactions à X-Trade Brokers DM S.A. par un client étant une Contrepartie Financière ou une Contrepartie Non-financière "plus »	Gratuit	Gratuit	Gratuit												
Commission pour l'ouverture et la clôture d'une position sur un compte PROFESSIONAL ou PREMIUM	Commission sur transaction pour les CFD basés sur des crypto-monnaies <table border="1" data-bbox="1209 1117 1814 1308"> <thead> <tr> <th>Instrument</th> <th>Commission</th> <th>Volum e</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>BITCOIN</td> <td>3,5 EUR*</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>ETHEREUM</td> <td>3,5 EUR*</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>RIPPLE</td> <td>3,5 EUR*</td> <td>10000</td> </tr> </tbody> </table>			Instrument	Commission	Volum e	BITCOIN	3,5 EUR*	1	ETHEREUM	3,5 EUR*	10	RIPPLE	3,5 EUR*	10000
Instrument	Commission	Volum e													
BITCOIN	3,5 EUR*	1													
ETHEREUM	3,5 EUR*	10													
RIPPLE	3,5 EUR*	10000													

XTB France

 32 rue de la Bienfaisance
 75008 Paris


+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

LITECOIN	3,5 EUR*	100
DASH	3,5 EUR*	10
ETHERCLASSIC	3,5 EUR*	100
BITCOINCASH	3,5 EUR*	10
EOS	3,5 EUR*	1000
STELLAR	3,5 EUR*	10000
ADABTC	3,5 EUR*	10
BCHBTC	3,5 EUR*	1
DSHBTC	3,5 EUR*	1
EOSBTC	3,5 EUR*	1
ETHBTC	3,5 EUR*	1
IOTABTC	3,5 EUR*	1
LTCBTC	3,5 EUR*	1
TRXBTC	3,5 EUR*	1
XLMBTC	3,5 EUR*	1
XMRBTC	3,5 EUR*	1
XRPBTC	3,5 EUR*	1
NEOBTC	3,5 EUR*	1
XEMBTC	3,5 EUR*	1
ZECBTC	3,5 EUR*	1
EOSETH	3,5 EUR*	10
TRXETH	3,5 EUR*	10

3,5 EUR/4 USD pour 1 lot

Frais fixes relatifs à la valeur nominale de la transaction, selon le tableau suivant³:

TTF (Taxe sur les Transactions Financières) Commission appliquée sur la valeur de la transaction nominale sur les instruments suivants : ITA.40, ITA.40., ITA.40. i ITA.40+ et ITA40.cash

Valeur de la transaction	Frais
0 - 2 500 EUR	0,25 EUR
2 500 - 5 000 EUR	0,5 EUR
5 000 - 10 000 EUR	1 EUR
10 000 - 50 000 EUR	5 EUR
50 000 - 100 000 EUR	10 EUR

³ Les frais relatifs à la taxe FTT sont déduits le jour ouvré suivant le jour de l'exécution de la Transaction.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

100 000 - 500 000 EUR	50 EUR
500 000 - 1 000 000 EUR	100 EUR
plus de 1 000 000 EUR	200 EUR

1. Pour bénéficier de l'offre PROFESSIONAL FLAT FEE, le Client devra alimenter son compte de trading avec un versement minimum de 200 000 euros. Le Client pourra effectuer des retraits dans la limite des gains constatés sur le compte, à partir de la date d'activation de l'offre PROFESSIONAL FLAT FEE. Tout retrait supérieur aux fonds minimum requis engendrera une modification immédiate du type de compte du client vers une des offres disponibles au moment de la modification.
Concernant l'offre PROFESSIONAL FLAT FEE, le Client sera automatiquement facturé de 199 euros dès la souscription à cette offre. Les frais de tenue de compte liés à cette offre seront débités au début de chaque mois suivant ou ultérieurement dans le cas où les fonds ne sont pas disponibles et selon le volume d'ordres exécutés le mois précédent :
 - a. 199 EUR - jusqu'à 49.99 lots exécutés
 - b. 499 EUR - entre 50 et 499.99 lots exécutés
 - c. 1499 EUR - au-delà de 500 lots exécutés⁴
2. Si le Client choisit l'offre PROFESSIONAL FLAT FEE avant le 20ème jour du mois (inclus), la commission mensuelle liée à son activité est prélevée le mois suivant. Si le Client choisit cette offre à compter du 21ème jour du mois alors la commission mensuelle liée à son activité sera prélevée le mois suivant le mois d'après (Mois 3).

****Commissions pour les transactions sur le compte PROFESSIONAL FLAT FEE**

	Mois 1	Mois 2	Mois 3
Jusqu'au 20 ème jour (inclus)	Frais 199 EUR	Commissions mensuelle liée au volume de trading du Mois 1	Commissions mensuelle liée au volume de trading du Mois 2
A partir du 21 ème jour (inclus)	Frais 199 EUR	-	Commission mensuelle liée au volume de trading u Mois 1 et du Mois 2

3. Dans les deux cas, le Client sera facturé selon son volume d'activité réalisé au cours d'un mois et il sera facturé de la commission de 199 EUR dès la souscription à l'offre. Dans le cas où le Client se désinscrit de cette offre après le début du mois, les frais mensuels seront facturés dans leur intégralité et les frais mensuels liés à son activité du mois entamé seront facturés au Client le mois suivant. Dans le cas où aucune transaction n'est effectuée, les frais mensuels sur activité ne seront pas facturés.

⁴ Dans le cas des Crypto-monnaies 1 lot correspond à 10 lots d'ETHEREUM, 10000 lots de RIPPLE, 100 lots de LITECOIN, 10 lots de DASH.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

Table des frais et commissions Paiement par Carte Bancaire et Paypal	
Tarifs sur les paiements par carte bancaire VISA & Mastercard	
Devise	Frais
EUR	Gratuit
USD	1,05%
Tarifs sur les paiements par Paypal	
Devise	Frais*
EUR	1,89%
USD	1,89%
Table des frais et commissions ATD – Opposition Administrative – Saisie Attribution d’Huissier	
Frais de Traitement	
Type	Frais*
ATD (Avis à Tiers Détenteur)	25EUR
Opposition Administrative	25EUR
Saisie Attribution d’Huissier	25EUR
<i>* Frais applicables sous réserve de fonds disponible sur le compte</i>	

XTB France

 32 rue de la Bienfaisance
 75008 Paris


+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

2. Table des frais et commissions pour les CFD Actions et CFD ETF

Marchés	Commission par Transaction (sur la valeur de la transaction à l'ouverture et clôture de positions sur CFD Actions et CFD ETF par marché ¹)	Frais déduits de l'équivalent du dividende dû au Client sur un marché donné ²
CFD Actions France	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	28.00%
CFD Actions US	0,08% par ordre, minimum 8 USD	30.00%
CFD Actions UK	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	0.00%
CFD Actions UK International	0,08% par ordre, minimum 10 USD	15.00%
CFD Actions Portugal	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	25.00%

¹ Les frais appliqués doivent être convertis dans la devise de référence du compte de trading selon le taux de change XTB en vigueur au moment de l'exécution de la transaction.

² XTB réserve sur le Compte du Client l'équivalent du dividende déduit des frais.

Exemple :

L'ouverture d'une position longue via un CFD indexé à une action européenne, sur un compte libellé en USD, sera sujet à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de la demande EURUSD * (1+0.5%). Une opération de vente équivalente sera sujette à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de l'offre EURUSD * (1-0.5%).

L'ouverture d'une position longue via un CFD indexé à une action européenne, sur un compte libellé en EUR, sera sujet à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de la demande EURUSD * (1+0.5%). Une opération de vente équivalente sera sujette à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de l'offre EURUSD * (1-0.5%).

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

CFD Actions Espagne	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	21.00%																		
CFD Actions Allemagne	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	26.38%																		
CFD Actions République tchèque	0,25% par ordre, minimum 300 CZK	15.00%																		
CFD Actions Italie	0,08% par ordre, minimum 8 EUR + 0,07% par ordre ³ En outre, des frais fixes relatifs à la valeur nominale de la transaction sont appliqués. Le tableau ci-dessous détaille les frais appliqués par tranche de valeur de transaction ³ :	26%																		
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur de la transaction</th> <th>Frais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0 - 2 500 EUR</td> <td>0,25 EUR</td> </tr> <tr> <td>2 500 - 5 000 EUR</td> <td>0,5 EUR</td> </tr> <tr> <td>5 000 - 10 000 EUR</td> <td>1 EUR</td> </tr> <tr> <td>10 000 - 50 000 EUR</td> <td>5 EUR</td> </tr> <tr> <td>50 000 - 100 000 EUR</td> <td>10 EUR</td> </tr> <tr> <td>100 000 - 500 000 EUR</td> <td>50 EUR</td> </tr> <tr> <td>500 000 - 1 000 000 EUR</td> <td>100 EUR</td> </tr> <tr> <td>plus de 1 000 000 EUR</td> <td>200 EUR</td> </tr> </tbody> </table>	Valeur de la transaction	Frais	0 - 2 500 EUR	0,25 EUR	2 500 - 5 000 EUR	0,5 EUR	5 000 - 10 000 EUR	1 EUR	10 000 - 50 000 EUR	5 EUR	50 000 - 100 000 EUR	10 EUR	100 000 - 500 000 EUR	50 EUR	500 000 - 1 000 000 EUR	100 EUR	plus de 1 000 000 EUR	200 EUR	
Valeur de la transaction	Frais																			
0 - 2 500 EUR	0,25 EUR																			
2 500 - 5 000 EUR	0,5 EUR																			
5 000 - 10 000 EUR	1 EUR																			
10 000 - 50 000 EUR	5 EUR																			
50 000 - 100 000 EUR	10 EUR																			
100 000 - 500 000 EUR	50 EUR																			
500 000 - 1 000 000 EUR	100 EUR																			
plus de 1 000 000 EUR	200 EUR																			
CFD Actions Suisse	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	35.00%																		
CFD Actions Pays-Bas	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	15.00%																		
CFD Actions Belgique	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	30.00%																		
CFD Actions Danemark	0,08% par ordre, minimum 60 EUR	27.00%																		
CFD Actions Finlande	0,08% par ordre, minimum 60 EUR	20.00%																		

³ Les frais relatifs à la taxe FTT sont déduits le jour ouvré suivant le jour de l'exécution de la Transaction.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

CFD Actions Norvège	0,08% par ordre, minimum 20 EUR	25.00%
CFD Actions Suède	0,08% par ordre, minimum 70 EUR	30.00%
CFD ETF Europe	0,08% par ordre, minimum 8 EUR	30.00%
CFD ETF US	0,08% par ordre, minimum 8 USD	30.00%

XTB France32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris

+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

3. Table des frais et commissions pour les Actions Synthétiques (mode Clôture uniquement appliqué – l'ouverture de nouvelles positions est interdite)

Marchés	Commission par Transaction sur produits dérivés - Actions Synthétiques (sur la valeur de la transaction à l'ouverture et clôture de positions) par marché ¹	Frais déduits de l'équivalent du dividende dû au Client sur un marché donné ²	Frais pour la conversion de devises ³
Actions Synthétiques Belgique	0,10% par ordre, minimum 8 EUR	30.00%	0,5%
Actions Synthétiques France	0,10% par ordre, minimum 8 EUR + 0,20 % par ordre (relatif à la taxe TTF)	28.00%	0,5%
Actions Synthétiques Espagne	0,10% par ordre, minimum 8 EUR	19.00%	0,5%
Actions Synthétiques Pays-Bas	0,10% par ordre, minimum 8 EUR	15.00%	0,5%
Actions Synthétiques Allemagne	0,10% par ordre, minimum 8 EUR	26.38%	0,5%
Actions Synthétiques Pologne	0,25% par ordre, minimum 25 PLN	19.00%	0,5%

¹ Les frais appliqués doivent être convertis dans la devise de référence du compte de trading selon le taux de change XTB en vigueur au moment de l'exécution de la transaction.

² XTB réserve sur le Compte du Client l'équivalent du dividende déduit des frais

³ Toutes les conversions monétaires de gains ou de pertes, de commissions, de frais d'emprunt (swap) pour les actions sont assujetties à un mark-up de 0,25% en guise de taux d'échange comme défini dans les Conditions Générales.

Exemple

L'ouverture d'une position longue via un CFD indexé à une action européenne, sur un compte libellé en USD, sera sujet à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de la demande EURUSD * (1+0.5%). Une opération de vente équivalente sera sujette à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de l'offre EURUSD * (1-0.5%).

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

Actions Synthétiques Portugal	0,10% par ordre, minimum 8 EUR	25.00%	0,5%																		
Actions Synthétiques République tchèque	0,25% par ordre, minimum 300 CZK	15.00%	0,5%																		
Actions Synthétiques Suisse	0,10% par ordre, minimum 8 CHF+ 0,075 % par ordre (relatif au droit de timbre (Stamp Duty))	35.00%	0,5%																		
Actions Synthétiques UK	0,10% par ordre, minimum 8 GBP+ 0,5 % par ordre (relatif au droit de timbre (Stamp Duty))	0.00%	0,5%																		
Actions Synthétiques UK International	0,10% par ordre, minimum 8 GBP+ 0,5 % par ordre (relatif au droit de timbre (Stamp Duty))	15.00%	0,5%																		
Actions Synthétiques Italie⁴	<p>0,08% par ordre, minimum 8 EUR+ 0,07% par ordre****</p> <p>En outre, des frais fixes relatifs à la valeur nominale de la transaction sont appliqués. Le tableau ci-dessous détaille les frais appliqués par tranche de valeur de transaction****:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur de la transaction</th> <th>Frais</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0 - 2 500 EUR</td> <td>0,25 EUR</td> </tr> <tr> <td>2 500 - 5 000 EUR</td> <td>0,5 EUR</td> </tr> <tr> <td>5 000 - 10 000 EUR</td> <td>1 EUR</td> </tr> <tr> <td>10 000 - 50 000 EUR</td> <td>5 EUR</td> </tr> <tr> <td>50 000 - 100 000 EUR</td> <td>10 EUR</td> </tr> <tr> <td>100 000 - 500 000 EUR</td> <td>50 EUR</td> </tr> <tr> <td>500 000 - 1 000 000 EUR</td> <td>100 EUR</td> </tr> <tr> <td>plus de 1 000 000 EUR</td> <td>200 EUR</td> </tr> </tbody> </table>	Valeur de la transaction	Frais	0 - 2 500 EUR	0,25 EUR	2 500 - 5 000 EUR	0,5 EUR	5 000 - 10 000 EUR	1 EUR	10 000 - 50 000 EUR	5 EUR	50 000 - 100 000 EUR	10 EUR	100 000 - 500 000 EUR	50 EUR	500 000 - 1 000 000 EUR	100 EUR	plus de 1 000 000 EUR	200 EUR	26.00%	0,5%
Valeur de la transaction	Frais																				
0 - 2 500 EUR	0,25 EUR																				
2 500 - 5 000 EUR	0,5 EUR																				
5 000 - 10 000 EUR	1 EUR																				
10 000 - 50 000 EUR	5 EUR																				
50 000 - 100 000 EUR	10 EUR																				
100 000 - 500 000 EUR	50 EUR																				
500 000 - 1 000 000 EUR	100 EUR																				
plus de 1 000 000 EUR	200 EUR																				
Actions Synthétiques US	0,10% par ordre, minimum 8 USD0+ 0,00221% par ordre (relatif au frais appelés "SEC Fees")	30.00%	0,5%																		

⁴ Les frais relatifs à la taxe FTT sont déduits le jour ouvré suivant le jour de l'exécution de la Transaction.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dûment agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

4. Instruments des marchés organisés (OMI)

Commissions sur Transactions

Marchés Commission par Transaction sur marchés organisés Actions et ETF ¹		Frais pour la conversion de devises ²
Tarif applicable jusqu'à ce que le Chiffre d'Affaires de 100 000 EUR soit atteint dans le mois sur tous les comptes enregistrés	Tarif applicable à chaque transaction après que le Chiffres d'Affaires de 100 000 EUR ait été atteint sur tous les comptes enregistrés au cours du mois ³⁴	
0%, minimum 0 EUR	0.2%, minimum 10 EUR	0,5%

¹ Les frais appliqués doivent être convertis dans la devise de référence du compte de trading selon le taux de change XTB en vigueur au moment de l'exécution de la transaction.

² Toutes les conversions de devises liées à la négociation sur le marché OMI sont soumises à une majoration de 0,5% en plus du taux de change, tel que défini dans les CG. Exemple :

L'ouverture d'une position longue sur le marché des Actions et ETF (OMI), sur un compte libellé en USD, sera sujet à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de la demande EURUSD * (1+0.5%). Une opération de vente équivalente sera sujette à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de l'offre EURUSD * (1-0.5%).

L'ouverture d'une position longue sur le marché des Actions et ETF (OMI), sur un compte libellé en EURD, sera sujet à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de la demande EURUSD * (1+0.5%). Une opération de vente équivalente sera sujette à une conversion monétaire basée sur le schéma suivant : prix de l'offre EURUSD * (1-0.5%).

³ Exemple : Prenons l'exemple d'un client qui négocie 5 fois dans un délai d'un mois. La valeur cumulée des 4 premières transactions est égale à 95 000 EUR. La valeur nominale de la cinquième transaction (achat d'actions cotées à la bourse Allemande) est de 7 500 EUR. La commission facturée dans ce cas sera de 10 EUR minimum ($[2,500 \text{ EUR} \times 0.2\%] < 10 \text{ EUR}$).

⁴ Le seuil de 100 000EUR s'applique à partir du 12 octobre 2020.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

Frais et Taxes imposés par les autorités locales

Marchés	Commissions et Taxes ¹	Taux
France	FTT	0,3% de la valeur d'achat ^{2*}
US	Sec FEE	0,00221% de la valeur des titres vendus
UK	Stamp Duty Reserve Tax (pour les titres émis par des entités ayant leur siège en dehors de l'Irlande)	0,5% de la valeur de la transaction d'achat
	Stamp Duty Reserve Tax (pour les titres émis par des entités ayant leur siège en Irlande)	1% de la valeur de la transaction d'achat
	PTM Levy	1 GBP par lot si la contrepartie totale de la transaction concernée est supérieure à 10 000 GBP ³
Italie	FTT	0,1% de la valeur de la transaction d'achat ⁴

Autres frais ⁵

Frais	Taux
Frais de transfert OMI entrant / sortant	Titres cotés en Espagne : 0,10% de la valeur des titres par ISIN (minimum 100 EUR) Autres Marchés : 25 EUR par ISIN
Transfert OMI entre différents comptes xStation	0,5% de la valeur de la transaction d'achat par ISIN (minimum 25 EUR / 25 USD / 100 PLN / 650 CSK / 8,500 HUF / 120 RON) ⁶

¹ Les taxes sont déduites le jour ouvrable suivant le jour où la transaction a été exécutée.

² La FTT s'applique pour :

- les transactions qui se traduisent par un transfert effectif de propriété, où le pays d'immatriculation de l'émetteur est Fr.
- les transactions sur les actions de sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 1 euro, la liste des sociétés cotées concernées est disponible ici :

<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/9789-PGP>

³ Le prélèvement PTM est payable sur les opérations sur titres de sociétés constituées au Royaume-Uni, dans les îles anglo-normandes ou sur l'île de Man et dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé ou multilatéral britannique.

⁴ La taxe ne s'applique pas aux transactions portant sur des actions de sociétés dont la capitalisation est inférieure à 500 millions d'euros.

⁵ La redevance est convertie dans la devise du compte selon le taux de change XTB au moment de l'exécution de la transaction

⁶ Des frais minimaux sont facturés au compte à partir duquel les titres sont transférés (la devise du compte détermine la devise de facturation des frais)

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dûment agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

Certificat de dépôt	Minimum 250 EUR ^{1 2}
Certificat de droit de participer à l'Assemblée Générale de la société	Minimum 250 EUR ^{3 4}
Frais de garde	0.2 par an, minimum 10 EUR par mois pour une valeur quotidienne moyenne du portefeuille supérieur à 250 000 EUR ^{3 4}

Imposition des Dividendes

Les actions des Clients de XTB sont enregistrées sur le compte omnibus tenu par le dépositaire. Dans le cas du paiement de dividendes, le contribuable assujéti à la retenue à la source est la banque désignée pour un marché donné par le dépositaire XTB. Le contribuable n'a pas connaissance de l'identité des Clients de XTB (bénéficiaires effectifs), et donc de leur résidence fiscale. Pour les juridictions où des conventions de double imposition pourraient s'appliquer, le contribuable, incapable d'identifier la résidence fiscale du propriétaire des actions, peut ne pas appliquer les dispositions de ces conventions de double imposition. Dans ce cas, le contribuable est tenu d'appliquer le taux de retenue à la source le plus élevé prévu par la réglementation locale (par exemple, 30 % pour les actions cotées aux États-Unis, 35 % pour les actions cotées en République tchèque, 35 % pour les actions cotées au Portugal).

5. Frais de redistribution des données boursières émises par la Bourse de Varsovie (GPW) via Internet

Personnes physiques	
Accès aux données en temps réel - une offre CFD Actions, une offre Actions Synthétiques, une offre OMI, Pologne, niveau 1	Gratuit
Personnes morales	
Accès aux données en temps réel - une offre CFD Actions, une offre Actions Synthétiques, une offre OMI, Pologne, niveau 1	150,40 PLN ¹⁾ mensuels ou gratuits, lorsque le chiffre d'affaires dépasse 250 000 PLN

¹⁾ Les frais doivent être convertis dans la devise du compte du Client selon le taux de change XTB.

¹ Les frais facturés dépendent des coûts supportés par XTB pour l'obtention d'un certificat auprès d'un dépositaire

² Les instructions doivent être portées à la connaissance de XTB au moins 30 jours avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale

³ Exemple : En supposant que la valeur moyenne quotidienne du portefeuille pour un mois équivaut à 300 000 EUR, une taxe minimale de 10EUR sera facturée ($[50,000\text{EUR} \times 0,2\% \times 1/12] < 10\text{EUR}$)

⁴ Les frais de garde s'appliqueront à partir de novembre 2020.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

6. Dépôts par chèque

Les dépôts par chèque ne sont pas acceptés.

7. Informations générales

Les autres frais liés aux Transactions tels que les Spreads, Marges, points de swap ou autres frais et commissions appliqués par XTB au Client, sont décrits sur d'autres tableaux et documents, comme le tableau des Marges pour les Conditions par marchés, disponibles sur le site Web de XTB. Le rapport annuel figurant sur les Conditions générales est sans frais. X-Trade Brokers se réserve le droit d'imposer des commissions et de frais particuliers, après en avoir informé le Client au préalable. Toutes les transactions sur les CFD Actions basées sur le marché italien (.IT), sont soumises à des commissions additionnelles calculées quotidiennement. La valeur 0.07% est multipliée par la valeur nette de la transaction (valeur d'achat – valeur de vente). Toutes les transactions sur les Actions Synthétiques Suisse, sont soumises à l'équivalent d'un droit de timbre calculé en multipliant la Valeur Nominale de la Transaction par un taux de 0.0075%. Les transactions achetées sur les Actions Synthétiques France, sont soumises à la TTF (Taxe sur les Transactions Financières) calculé en multipliant la Valeur Nominale de la Transaction par un taux de 0.20%. Les transactions achetées sur les Actions Synthétiques UK, sont soumises à l'équivalent d'un droit de timbre (Stamp Duty). Pour les entreprises enregistrées en Grande Bretagne, la commission est calculée en multipliant la Valeur Nominale de la Transaction par un taux de 0.5%. Pour les entreprises enregistrées en Irlande, la commission est calculée en multipliant la Valeur Nominale de la Transaction par un taux de 1%. Les transactions vendues sur les Actions Synthétiques US et Actions US, sont soumises à l'équivalent de frais (SEC Fees) calculé en multipliant la Valeur Nominale de la Transaction par un taux de 0.00218%.

8. Tableau des Taux de change de XTB

Afin de convertir des positions spécifiques dans la devise du compte du Client, XTB utilise pour chaque transaction du Client les taux « bid » (achat) et « ask » (vente), de l'offre de base pour tous les instruments financiers sur la plateforme de transaction xStation et pour les instruments CFD basés sur les matières premières, les indices et les métaux sur la plateforme MT4. La conversion des instruments financiers, basée sur les taux de change des paires de devises sur la plateforme MT4, est effectuée au taux du type donné de compte d'investissement du client. La spécification des offres individuelles peut être trouvée [ici](#).

Si XTB ne se réfère pas à une paire de devises permettant de convertir directement un des paramètres de la transaction dans la devise du compte d'investissement, la conversion est effectuée en convertissant le paramètre en USD puis dans la devise du compte d'investissement.

XTB informe dans la Table des Frais et Commissions des frais supplémentaires qui peuvent survenir.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris



+33 01 53 89 60 30



commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

Les tableaux ci-dessous présentent le taux, qui est utilisé pour convertir un paramètre donné d'une transaction dans la devise du Compte d'investissement du Client.

	Instruments CFD	Instruments OMI
Marge	$(\text{Taux bid}^1 + \text{Taux ask}^2) / 2$	N/A
Résultat de la Transaction	<p>Pour les Transactions Forex :</p> <p>Taux Bid - pour les transactions d'achat, Taux Ask - pour les transactions de vente ;</p> <p>Pour les autres CFD :</p> <p>Taux Bid - pour les instruments financiers, pour lesquels il existe un taux de conversion direct ;</p> <p>Si un taux de conversion direct n'existe pas pour les transactions sur CFD, le résultat sera d'abord converti en USD au taux acheteur pour les positions d'achat et au taux vendeur pour les positions de vente. Ensuite, dans la devise du compte d'investissement avec le taux bid pour les positions d'achat et le taux ask pour les positions de vente.</p>	N/A
Commission	Taux Ask	Taux Ask
Valeur des points Swap et valeur de la position du rollover	$(\text{Taux bid} + \text{Taux ask}) / 2$	N/A
FTT, Autres frais/taxes	Selon le taux de fixation officiel de la Banque Nationale de Pologne de la veille	Selon le taux de fixation officiel de la Banque Nationale de Pologne de la veille

¹ Prix de la transaction d'achat.

² Prix de la transaction d'achat.

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.

<p>Actions de sociétés</p> <p>(dividendes, équivalents de dividendes, commission sur l'équivalent de dividende, équivalent de droits de souscription, etc.)</p>	<p>Pour les CFD actions et les CFD ETF :</p> <p>Taux bid - pour les flux de trésorerie positifs</p> <p>Taux ask - pour les flux trésorerie négatifs</p>	<p>Taux bid - pour les flux de trésorerie positifs</p> <p>Taux ask - pour les flux trésorerie négatifs</p>
<p>Valuer nominale d'achat/vente</p>	<p>N/A</p>	<p>Taux Ask + marge spécifiée dans la Table des frais et Commissions– pour les ordres d'achat</p> <p>Taux Bid + marge spécifiée dans la Table des frais et Commissions– pour les ordres de vente</p>

XTB France

32 rue de la Bienfaisance
75008 Paris

+33 01 53 89 60 30

commercial@xtb.fr

www.xtb.com/fr

X-Trade Brokers DM S.A. (France) est la succursale de Paris de la société X-Trade Brokers DM S.A. – 32 rue de la Bienfaisance - 75008, Paris (France), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 522 758 689. Conformément aux dispositions de l'article L.621-9 du Code monétaire et financier, X-Trade Brokers DM S.A. (France) est contrôlée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

X-Trade Brokers DM S.A. est une entreprise d'investissement polonaise dument agréée et autorisée par la Polish Financial Services Authority (KNF) à exercer, sous le contrôle de cette dernière et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), son activité sur le territoire français, par l'intermédiaire de sa succursale de Paris, sous le N° 11533 LS.